

La Musique pendant la guerre. Revue musicale mensuelle

La Musique pendant la guerre. Revue musicale mensuelle.
1915/11/10.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
reutilisationcommerciale@bnf.fr.

23-10-15

M^{me} Machabey m'avait déjà parlé de votre revue et je l'ai reçu au moment même où je me disposais à vous écrire. Vous pensez si je vous approuve, moi qui ai toujours jugé qu'il fallait combattre pour la bonne cause au moyen des œuvres, des écrits et de l'exemple.

— Des nouvelles? C'est bien simple : je suis au front depuis le 3 août 1914 et j'en suis un peu fier car mon corps, ma division, mon régiment sont cités à l'ordre du jour — ma compagnie va l'être. Vous voyez que nous ne nous ménageons pas.

La Musique? Très peu. Un peu cependant dans les tranchées pendant les longues gardes d'attente.

MACHABEY,
Professeur de Musique
Sergent au 236^e d'Inf^{ie}, 22 C^{ie}, S. P. 128.

NOS INTERVIEWS

M. Henri Maréchal

Compositeur de musique,
Inspecteur des Conservatoires de province.

La Musique pendant la Guerre.

Un titre curieux, d'autant plus difficile à justifier que les deux termes semblent s'exclure! Vous êtes cependant arrivé à les associer!

D'abord, en établissant un tableau d'honneur pour tous ceux des nôtres qui sont tombés; tableau hélas! déjà si chargé, que je souhaiterais qu'on le trouvât à la première page de votre publication. Il deviendrait ainsi, comme son patronage, et même l'excuse des pages suivantes.

Celles-ci présentent ensuite d'utiles éphémérides. Elles seront précieuses, surtout à ceux qui nous suivront, en leur rappelant avec quelle tenue Paris a supporté les heures terribles que nous traversons.

Restent les « interviews » où se montre l'état d'âme des contemporains. Ici commence la difficulté.

Different, selon les tempéraments, cet état d'âme, en général, a su garder jusqu'ici la réserve que commandent les événements; car, à mon avis, nul ne peut prévoir, à coup sûr, la destinée qui attend la musique après la guerre.

Parmi nous, en ce moment, elle évoque une comparaison avec *La Belle au bois dormant*; son sommeil de tant de mois lui apparaîtra séculaire! — A bien des gens aussi, d'ailleurs.

— Quel sera son réveil?

— Comme la première en date, on la voit, étant femme, rajuster d'abord sa chevelure,

s'étirer, bailler quelque peu, se mettre aux écoutes; puis, se ressaisissant enfin, entonner au son d'éclatantes trompettes le *Te Deum* de la Victoire!

— Et puis... après?

— Ah! Voilà!...

Mais nous pouvons espérer que, selon l'usage, à ce chant d'allégresse les fidèles accorderont un « répons »!

Je l'entrevois avec ces trois mots : « Et maintenant... travaillons! »

M^{me} Félia Litvinne

Nous sommes allés voir la grande artiste qui nous a reçus à bras ouverts comme toujours. Russe d'origine, madame Félia Litvinne a du sang français dans les veines puisque sa mère était Canadienne. Elle fut élevée par elle dans le culte de la France. La grande cantatrice nous dit tout son bonheur de pouvoir prouver son attachement à notre pays en chantant pour ses enfants qu'elle considère comme les siens. Dès la déclaration de guerre elle a chanté dans les rues de Clermont et de Royat quêtant dans le képi d'un brave petit soldat français partant sur le front et qui dans un élan d'enthousiasme l'avait embrassée. A ce moment elle remercia Dieu de lui avoir donné de la voix, afin de venir en aide à tous ceux que la guerre frappe impitoyablement. Quatre jours de suite elle chanta et quêta dans la rue. Par pièces de deux sous, elle recueillit ainsi une somme de 6.500 francs qu'elle distribua aux soldats se rendant aux front.

Depuis, à part trois représentations faites comme artiste à Monte-Carlo, ce ne furent que Concerts donnés au profit des hôpitaux, des crèches, des réfugiés, des œuvres de guerre, sans compter les séances organisées pour distraire les soldats blessés.

— On dit que vous avez chanté « *Tipperary* » et bien d'autres choses encore de même style?

— Certainement, et loin de craindre les critiques, je m'en fais gloire. Je me devais à nos amis les Anglais, à nos frères Belges si éprouvés, à mes enfants de France, à mes Russes; et si bien souvent, à côté de l'admirable *Procession* d'un César Franck, d'une délicate mélodie d'un Gabriel Fauré et de la sensible musique d'un Henri Duparc, j'ai entonné des chansons populaires, je l'ai fait de tout mon cœur et de toute mon âme. J'ai été très heureusement surprise de voir que la musique la plus hautement pensée atten-drissait et émotionnait ces grands enfants qui s'étaient battus comme des lions et c'est alors que, pour ramener sur leurs beaux visages meurtris souvent de glorieuses bles-sures, un magnifique sourire, je chantais gaiement pour eux un refrain populaire et entraînant.